

Objectifs priorités et propositions :

Ce document est un support de suivi et de travail des objectifs priorités pour la thématique « Se nourrir – Alimentation de qualité et accessibles à toutes et tous ». Il permet de recenser les propositions faites par les habitant.es, d'établir un état des informations sur le travail déjà engagé à Ivry.

Sur la colonne de gauche, vous trouverez les blocs de propositions similaires. Sur la colonne de droite, vous trouverez des informations concernant ce qui se fait déjà à Ivry, à l'initiative de la Municipalité ou du Territoire (Grand-Orly-Seine-Bièvre) ou bien de collectifs et d'associations. Dans cette même colonne est distingué : ce qui relève des « **projets à co-construire** », c'est-à-dire à travailler collectivement dès ce premier comité de suivi. Et, ce qui relève de **l'information et du suivi**, c'est-à-dire des projets ou politiques publiques : ce qui est déjà mis en œuvre ou ce qui est déjà en réflexion, ce qui pourrait être discuté et travaillé ultérieurement.

- **Accompagner la production locale et intensifier les circuits courts**

Blocs de propositions :	Informations :
<p>1. Aider à l'installation de producteurs locaux.</p> <p>2. Occuper le maximum d'espaces en ville par des productions vivrières, potagères, etc.</p>	<p>Ces deux propositions visent à faciliter l'installation de productions locales dont les produits sont destinés à la consommation. Auprès des associations, la municipalité aide et accompagne déjà plusieurs projets de ce type, notamment avec la mise à disposition de parcelles (terrain, terrasses, carrières, etc.). Néanmoins, les productions locales demeurent encadrées en raison des particularités des contextes urbains.</p> <p>A Ivry, ces installations sont d'abord conçues comme des activités permettant de créer du lien social et des passerelles entre les habitant.es, d'organiser des actions visant à sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux. et en particulier à la biodiversité en ville. Plusieurs exemples peuvent être cités : les nombreux jardins partagés animés par des associations, les ruches d'Ivry portées par l'Association Protectrice des Abeilles Ivryennes (APAI).</p> <p>Prochainement, le volet de la production locale sera également travaillé dans la poursuite de la réflexion et de la mise en œuvre de l'Agrocité Gagarine-Truillot, avec l'aménagement d'une « petite serre » et le développement de l'agriculture urbaine.</p> <p>Cette proposition peut être travaillée en lien avec le projet d'agriculture urbaine et de « Petite serre » dans le cadre de l'Agrocité Gagarine-Truillot : cet équipement serait conçu comme un bâtiment temporaire permettant la sensibilisation sur l'agriculture urbaine et la de mise à disposition de semences ou de petite production de plants potagers</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>3. Assurer un revenu décent et fixe aux producteurs</p>	<p>Les enjeux relevant d'une rémunération garantie à l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs sont d'ordre global : ils dépassent l'échelle d'Ivry !</p> <p>Il existe en revanche des initiatives sur le territoire et au-delà permettant de garantir une meilleure rémunération : c'est le principe historique des paniers proposés par les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) : des habitant.es s'engagent pour un ou plusieurs mois auprès d'un paysan.e lui assurant une rémunération. Cela peut aussi concerner des produits auprès de certains commerces. Néanmoins, l'accessibilité à ce type d'initiatives reste inégalement répartie au sein de la société selon le statut social, le lieu de vie,</p>

	<p>le genre des individus, etc.</p> <p>Une proposition de mise en valeur de ce type de démarche est portée dans l'objectif « Favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement auprès des distributeurs. »</p> <p>Travailler à l'accessibilité à une alimentation choisie, de qualité et durable, est un enjeu important pour les Ivryen.ne.s.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>4. Mettre en place une banque locale de semences paysannes</p> <p>5. Faire d'Ivry un centre de production et de distribution des semences paysannes (Etal solidaire).</p> <p>Aujourd'hui, l'essentiel des semences sont dans les mains des géants de l'agroalimentaire. Elles sont pour l'essentiel hybrides (non reproductibles) et ont besoin d'insecticides et de pesticides pour pousser. Nous proposons de sortir de ce système en développant la production et la distribution de semences paysannes, des variétés reproductibles, donnant des produits de grande qualité nutritionnelle.</p>	<p>Nombre de semences ou de plantes vivrières relèvent aujourd'hui de la propriété lucrative de plusieurs multinationales. A l'échelle mondiale, des collectifs et des paysans luttent contre leur privatisation et souhaitent faire des semences ou des plantes, un bien commun !</p> <p>A Ivry, des semences paysannes sont distribuées à l'initiative d'associations et de collectifs (associations des jardins partagés, distribution et vente organisées par l'Etal Solidaire, etc.).</p> <p>La proposition suivante est de permettre une meilleure accessibilité aux semences paysannes via la Municipalité ou des associations.</p> <p>Cette proposition peut être travaillée en lien avec le projet d'agriculture urbaine et de « Petite serre » dans le cadre de l'Agrocité Gagarine-Truillot : cet équipement serait conçu comme un bâtiment temporaire permettant la sensibilisation sur l'agriculture urbaine et la de mise à disposition de semences ou de petite production de plants potagers.</p> <p>Se posent plusieurs problématiques à la Ville à débattre si souhaité lors du comité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La question des productions vivrières en lien avec la santé publiques : peut-on consommer les productions en pleine terre sans problèmes ? Quid de l'organisation de la récolte ? Impact si la récolte n'est pas effectuées (détérioration de la voie publique, fruits fermentés etc...) et quelles solutions ? - La question de l'accessibilité aux semences paysannes dans le cadre des marchés publics ? <p>Projets à co-construire</p>
<p>6. Mise en place d'une serre coopérative sous la forme d'un jardin partagé sur une démarche autosuffisance</p>	<p>Ce projet propose de développer une production locale vivrière par « la mise en place d'une serre coopérative sous la forme d'un jardin partagé sur une démarche autosuffisance »</p> <p>Dans le cadre du Budget participatif 2019 lancée par la ville d'Ivry, un projet de pépinière de quartier, comme projet social et paysager, avait été déposé par un collectif d'habitant.es sans en être lauréat.</p> <p>Projets à co-construire (voir case ci-dessus)</p>
<p>7. Développer l'approvisionnement alimentaire en circuit court, du producteur au consommateur (Etal solidaire).</p> <p>Depuis deux ans, l'Etal solidaire et la Confédération paysanne ont mis en place des marchés des producteurs. De nombreuses associations ivryennes y participent. Nous proposons que la Ville</p>	<p>La proposition suivante porte sur la distribution et l'accessibilité aux productions alimentaires en circuit court et s'inscrivant dans une démarche équitable. Depuis plusieurs années, des marchés de producteurs sont proposés aux Ivryen.ne.s par de nombreuses associations ivryennes avec le soutien de la municipalité.</p> <p>Dans le projet municipal 2020-2026, les élu.es se sont engagé.es à définir une nouvelle stratégie pour renforcer le commerce de proximité et de qualité. Les marchés ivryens font partie intégrante de cette offre. C'est pourquoi, une étude de dynamisation de nos marchés existants et à venir est en cours.</p> <p>La proposition suivante consiste à renforcer l'engagement de la Municipalité et permettre un accompagnement régulier des associations pour développer l'organisation de tels marchés.</p>

<p>accompagne les associations pour développer l'organisation de tels marchés.</p>	<p>Projets à co-construire</p>
<p>8. Envisager l'usage de techniques issues de l'agriculture intégrée et de techniques culturelles simplifiées dans le contexte de l'agriculture urbaine à Gagarine</p>	<p>Cette proposition se rattache aux enjeux d'agriculture urbaine. De fait, la proposition sera reportée aux réflexions et au travail concernant l'Agrocité Gagarine-Truillot.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>9. Petit marché collectif citoyen où la population pourrait vendre ses légumes produits chez soi</p>	<p>Au regard du cadre réglementaire entourant ce type de pratiques, la Municipalité n'est pas en mesure d'accompagner ce type de démarches. Lorsqu'elles existent, elles relèvent de l'initiative d'habitant.es ou de collectifs.</p> <p>Proposition ne pouvant être poursuivie en l'état</p>

- **Reconnaître l'alimentation comme un droit pour tous et toutes en mettant en place une sécurité sociale alimentaire ivryenne**

Propositions :	Informations :
<p>10. Mettre en place une sécurité sociale alimentaire</p>	<p>Le projet de Sécurité sociale alimentaire vise à transformer l'ensemble des systèmes alimentaires et agricoles. Il est porté par un collectif qui travaille à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.</p> <p>De nombreuses associations et individus sont membres de ce collectif, dont Réseau Salarial, Réseau Civam, la Confédération paysanne, le Collectif Démocratie Alimentaire, l'Ardeur, l'Ufal, Mutuale, l'Atelier Paysan, les Ami.es de la Confédération paysanne, VRAC. Plus d'infos sur : https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/a-propos-de-la-securite-sociale-de-lalimentation/</p> <p>Comme indiqué sur le site du collectif, « Expérimenter » la mise en place concrète de poches de socialisation de l'agriculture et de l'alimentation sur différents territoires ne pourra être une expérimentation en tant que telle de la sécurité sociale de l'alimentation : l'échelle nationale et son caractère universel, le financement mis en place par des cotisations ne sont pas envisageables à l'échelle locale. Néanmoins, se réapproprier cette question sur les territoires peut aussi se concrétiser par la mise en place d'actions, de projets qui avancent vers la démocratie alimentaire ou par des actions de plaidoyer localement. »</p> <p>C'est pourquoi il est proposé au cours de ce premier comité de suivi, un atelier d'imaginaires et la poursuite d'une réflexion dans les mois à venir à Ivry !</p> <p>En octobre 2022, un cycle de conférences/débats « Vers une sécurité sociale alimentaire » est envisagé au Théâtre Antoine Vitez dans le cadre de la programmation « Causes communes ».</p> <p>Projets à co-construire</p>

<p>11. Travailler à la mise en place d'une plateforme alimentaire sous forme coopérative (Etal solidaire)</p> <p>L'enjeu est de permettre à chacun d'accéder à des produits de qualité quels que soient ses moyens. Une réflexion particulière pourrait être menée sur la mise en place d'un quotient familial alimentaire. Cette plateforme pourrait associer de multiples acteurs (Ville, Département, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire...)</p>	<p>A ce stade, il est proposé de travailler sur les propositions relevant de l'autre objectif priorisé : Développer et consolider les dispositifs d'aider alimentaire de qualité</p> <p>Projets à co-construire</p>
--	--

• **Développer et consolider les dispositifs d'aider alimentaire de qualité**

Propositions :	Informations :
<p>11. Proposer une cantine solidaire dans le centre-ville pour favoriser la solidarité et le bien manger dans la ville</p> <p>12. Développer la mise en place de cuisines solidaires (Etal solidaire).</p> <p>Il s'agit de permettre au réseau associatif existant de développer et mutualiser les moyens afin de gagner en capacité et en qualité.</p> <p>13. Créer un réseau des cantines solidaires</p>	<p>Les propositions suivantes concernent les cantines et les cuisines solidaires : ces deux types de dispositif permettent à des habitant.es, notamment en situation de forte précarité, d'accéder à un repas, ou de bénéficier d'un espace pour se restaurer.</p> <p>Il existe aujourd'hui deux cantines solidaires à Ivry-Port : la cantine de la Pagaille et le BAOBAB (restauration sociale). En ce qui concerne les cuisines solidaires, une cuisine de ce type (« Le passage ») est en projet et porté par l'association Lieux Communs Production.</p> <p>Ces thématiques sont aujourd'hui travaillées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Ivry et la Direction Démocratie et Action Citoyenne.</p> <p>Projets à co-construire</p>
<p>14. Mutualiser les moyens et les ressources pour systématiser la récupération des invendus. Pour y parvenir créer une plateforme qui permettrait à chaque commerce de signaler les invendus d'une part et qui permettrait également à chaque association de mettre à disposition des ressources matérielles (camions frigorifiques, fours...). La ville pourrait aussi apporter un soutien logistique aux commerces.</p> <p>15. Il s'agit de permettre au réseau associatif existant de développer et mutualiser les moyens afin de gagner en</p>	<p>Aujourd'hui, plusieurs types de démarches de récupération d'invendus existent à l'initiative d'associations, d'entités économiques, avec le soutien de la Municipalité ou de l'intercommunalité (Grand-Orly-Seine-Bièvre).</p> <p>Auprès des acteurs de la grande distribution, des collectes de produits alimentaires ou la récupération de denrées alimentaires/produits d'hygiène peuvent être réalisées par des associations, puis distribués auprès des personnes en situation de fragilité sociale. Il convient toutefois de prendre conscience de l'encadrement sanitaire rigoureux autour de ces pratiques (respect de la chaîne du froid, dates limites de consommation, logistique de récupération, stockage et distribution...).</p> <p>D'autre part, une expérience de mutualisation multi associative existe sur le territoire à travers « Caddie Solidaire », un rassemblement d'associations de maraudeurs mettant en commun leurs récoltes et la transformation éventuelle des produits.</p> <p>Projets à co-construire</p>

<p>capacité et en qualité.</p>	
<p>16. Urgence : création d'une épicerie sociale et solidaire (dont les produits d'hygiène)</p> <p>17. Faire reculer la précarité alimentaire (Etat solidaire)</p> <p>La dernière période a vu s'allonger les files d'étudiants pour la distribution alimentaire. De nombreuses familles n'ont plus de quoi se nourrir correctement. Il y a urgence. Nous proposons de mettre en place tout de suite une épicerie sociale et solidaire avec un effort particulier pour diffuser des produits bio ou de l'agriculture raisonnée.</p>	<p>Le CCAS poursuit une réflexion de développer un projet d'épicerie sociale et solidaire depuis quelques années. Il s'agit d'un projet de longue date qui a du mal à aboutir. En effet, au-delà des engagements et des processus pour développer un tel projet, l'enjeu reste celui de développer des projets répondant aux mieux aux besoins des usagers/bénéficiaires et des acteurs de l'aide alimentaire.</p> <p>Objectif : identifier les besoins et les personnes cibles. Aujourd'hui 27% de la population ivryenne est en dessous du seuil de pauvreté. (1063€ par personne).</p> <p>Il convient de noter la différence entre une épicerie sociale et une épicerie solidaire : dans un cas les produits mis à disposition sont accessibles à certaines catégories de personnes, dans l'autre un système compensatoire est mis en place afin de financer les différences de prix. (le plus souvent 10% de différences en plus ou en moins).</p> <p>Il convient également de se questionner autour des produits : primaires, essentiels, alimentaire et hygiène.</p> <p>Les étudiants de l'école ESIA travaillent depuis une année à concevoir des projets et prototypes d'épiceries mobiles dans le cadre de leurs études. Nous pouvons travailler à créer des connections entre ce qui a été produit et les besoins que nous identifierons.</p> <p>Projets à co-construire</p>
<p>18. Mettre en place une restauration collective hors temps scolaire</p>	<p>Cette proposition consiste à ouvrir une restauration collective dans certains équipements municipaux (Self-municipal, cantines scolaires, etc.) en dehors des temps scolaires. En ce qui concerne les enfants, certaines cantines solidaires sont ouvertes dans le cadre de l'accueil des loisirs. En revanche, à ce jour, il n'est pas possible d'étendre l'ouverture de la restauration collective à d'autres temps et d'autres publics.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>
<p>19. Distribuer des chèques alimentaires pour les ménages en difficultés</p>	<p>Des chèques alimentaires/produits d'hygiène peuvent être fournis auprès d'habitant.es, en grande difficultés socio-économiques, par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ou par des acteurs tiers. Les dispositifs d'aide proposés par le CCAS sont adaptés aux besoins des foyers/individus les plus fragiles et encadrés. Cette proposition relève du travail continu, d'orientation et d'accompagnement social du CCAS et d'acteurs tiers.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

- **Favoriser l'accessibilité à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement auprès des distributeur.rices**

Un ensemble d'éléments d'informations autour des propositions figurant ci-dessous seront travaillés au cours du premier comité de suivi. De plus, des pistes de travail pourront ressortir des échanges avec les habitant.es autour des enjeux de cet objectif.

Propositions :	Informations :
20. Questionner la présence des grands magasins et centres commerciaux à Ivry qui font mourir nos petits commerces. Créer une plateforme municipale qui rassemble ces commerçants et proposer de la vente en ligne pour faire face à Amazon.	Les réponses à ces questionnements seront apportées au cours du premier comité de suivi par les services concernés. Elles feront l'objet d'un compte-rendu qui sera diffusé et accessible aux Ivryen.ne.s. Information ouverte et suivi
21. Interroger la présence de Naturalia sur Ivry, une épicerie bio mais pas accessible à toutes et tous	Les réponses à ces questionnements seront apportées au cours du premier comité de suivi par les services concernés. Elles feront l'objet d'un compte-rendu qui sera diffusé et accessible aux Ivryen.ne.s. Information ouverte et suivi
22. Plus de commerces dans le quartier Marat-Parmentier, notamment de bouches : primeurs, poissonniers, boulangers, etc.	Ce point a notamment été discuté en comité de quartier Marat-Parmentier en avril 2022. A la demande des habitant.es et en lien avec le travail engagé par la municipalité, un comité de quartier spécifique sera organisé en octobre 2022. Information ouverte et suivi
23. Magasin bio dans le quartier Monmousseau Vérollot	Les réponses à ces questionnements seront apportées au cours du premier comité de suivi par les services concernés. Elles feront l'objet d'un compte-rendu qui sera diffusé et accessible aux Ivryen.ne.s. Information ouverte et suivi
24. Baisse de la TVA sur les produits alimentaires de base : interpellation politique	Cette question porte sur des enjeux nationaux et relève de la loi. En revanche, elle pose la question des orientations et des initiatives locales pour permettre l'accessibilité de toutes et tous, quel que soit ses revenus, à une alimentation choisie et de qualité. Information ouverte et suivi

<p>25. Beaucoup de ces produits sont dérivés des industries de guerre (gaz de la guerre de 14-18, défoliants contenant des dioxines de la guerre américaine au Viet-Nam) et sont faits pour tuer. Sans aller jusqu'au bio (souvent plus cher), l'agriculture intégrée ou à "protection biologique intégrée" utilise des prédateurs - en général des insectes - pour combattre les nuisibles, et globalement cette méthode permet de réduire de jusqu'à 80% les intrants chimiques pour une faible baisse de rendement, mais des dépenses moins importantes. Il y a aussi l'agriculture de conservation ou agriculture du vivant, qui utilise les techniques culturales simplifiées (non-labour ou labour réduit, couverture permanente des sols, cultures associées, semis sous couvert végétal) qui parfois permet de dépasser les rendements du conventionnel, tout en améliorant la qualité des sols et le taux d'humus et en utilisant excessivement moins de produits chimiques, voire plus du tout.</p>	<p>Cette proposition relève d'abord d'une analyse d'un habitant plutôt que d'une proposition. C'est pourquoi elle ne pourra être travaillée dans la suite de la démarche.</p>
<p>26. Créer une centrale coopérative d'achat pour la mutualisation des achats entre commerces. Pour accéder au bio moins cher : on peut aussi faire participer les consommateurs (comme les coopératives) ou demander aux commerçants de réduire leur marge de bénéfices sur les produits bio</p>	<p>Depuis une année la ville est en discussion avec Coop Communs et le GOSB afin de mettre en place une coopérative de soutien au développement de l'ESS sur le territoire.</p> <p>De manière plus spécifique la question de l'opportunité de créer un supermarché coopératif à la ville se pose.</p> <p>Les supermarchés coopératifs appartiennent à leurs usagers/sociétaires qui en échange d'une somme échelonnée (à définir) et d'un don de temps peuvent bénéficier de produits de qualité à des prix aux marges amoindries.</p> <p>L'objectif lors de cet atelier est de poser les prémices des conditions de la création éventuelle d'un tel dispositif à la Ville en adéquation avec les besoins des Ivryen-nes.</p> <p>Projets à co-construire</p>
<p>27. Taxer les restaurants qui font des livraisons en scooter</p>	<p>Cette question peut être comprise de plusieurs manières. Elle peut revendiquer une taxation en raison de l'impact écologique engendrée par les livraisons à scooter. Elle peut aussi porter sur les nuisances provoquées par les scooters en centre-ville.</p> <p>Cette proposition porte sur des enjeux nationaux et relève de la loi. Elle pose peut être aussi la question de l'implantation de « dark kitchens » et des choix de consommation.</p> <p>Les réponses à ces questionnements seront apportées au cours du premier comité de suivi par les services concernés. Elles feront l'objet d'un compte-rendu qui sera diffusé et accessible aux Ivryen.ne.s.</p> <p>Information ouverte et suivi</p>

<p>28. Réaliser une cartographie de la ville et y répertorier les commerces d'alimentation durable. Le but est de lier la présence de commerces durables à la densité urbaine, si on se rend compte que certains quartiers sont déserts de commerces durables, on peut alors en implanter.</p>	<p>Cette proposition fera l'objet d'un temps dédié et participatif pour co-créer cette cartographie spatiale au format papier. Jointe au compte-rendu, elle pourra ensuite être diffusée sur le site Ivry94.fr</p> <p>Projets à co-construire</p>
<p>29. Mise en place de labels écologiques dans les restaurants et commerces afin de savoir l'impact écologique de ce que l'on achète</p>	<p>La mise en place d'un label concernant l'empreinte et l'impact écologique ne peut être poursuivie puisqu'il s'agit d'une réglementation nationale. En revanche, le territoire GOSB développe actuellement la mise en place de label sur la réduction des déchets dans la restauration et notamment la restauration rapide. Un suivi auprès des habitants sera effectué en lien avec le comité de suivi « Réduire- Réemploi, recyclage et déchets ».</p> <p>Information ouverte et suivi</p>